

*Environs 14 personnes*

*Marc bouché*

## **contexte**

**(00'30)** Bienvenu pour les blablas de l'ESS, collaboration entre Localidées et ESS'entiel Ploërmel et timbre FM, une rencontre par mois sur un thème en lien avec l'ESS sur notre territoire.

Ces soirées se déroulent sur la base d'un témoignage. Ce soir nous avons invité Marc Bouché sur la question des semences. Sujet qui peut sembler éloigner de l'ESS, mais lorsque l'on parle des semences on parle aussi de standardisation, de manipulation et de marchandisation. On remonte à 1932 où l'Etat a mis en place un catalogage des semences, créer dans un esprit qui peut sembler positif, comme disait une personne qu'il connaissait bien « l'enfer est pavé de bonnes intentions ». ...

Marc utilise un support vidéo pour lancer la soirée d'échanges, les trois petits films durent trois-quatre minutes chacun et vont permettre d'approcher le sujet :

- Présentation de l'entreprise Semailles, qui commercialise et produit des semences potagères en agriculture biologique, pour laquelle il travaille aujourd'hui.
- Extrait d'un film sur une étude réalisée par les Croqueurs de Carottes, extrait qui compare les tomates hybrides et celle des variétés populations.
- Présentation de Graines Del Pais, association associée aux Croqueurs de Carottes, celle-ci se retrouve face à un contrôle des fraudes car elle commercialise des semences qui ne sont pas dans le catalogue officiel.

Le sujet par ces trois vidéos est bien orienté, où l'on voit se développer les axes de la réflexion.

## **Vidéo Semailles**

### **>(20'57) Comment on en est arrivé là ?**

Aujourd'hui en France c'est presque aussi dur d'être semencier qu'armurier.

Il y a une réelle question, ça remonte au 19<sup>ième</sup> siècle où les premiers essais de clonage artificiels ont été réalisés sur des variétés, puis la législation s'en est mêlée. Début du 20<sup>ième</sup> siècle arrive les COV (certificats d'obtention végétale), c'est-à-dire que des gens ont commencé à créer de nouvelles variétés, par clonage. L'Etat en France a créé ce certificat qu'on peut comparer à un brevet. Avant-guerre, arrive l'idée de « distinction » et « d'homogénéité ». D'un côté l'industrialisation qui se développe, donc il faut homogénéiser la production. C'est un gros nœud dans la notion des variétés. Notion de variété : C'est quand elle est différente d'une autre existante. Doit aussi être homogène, dans une culture, on doit retrouver les critères de la variété sur tous les individus. On quitte la sauvagerie de 10 000 ans d'agriculture où tous les individus d'une variété se ressemblent.

Après guerre l'industrie tournait plein régime et se met en place le catalogue officiel, liste au niveau européen, aujourd'hui récence toutes les variétés identifiées et autorisées à la commercialisation. 1956, Pour inscrire une variété on a introduit aussi la notion de « stabilité » (retrouver les mêmes caractères d'une génération à l'autre du produit) en plus de la « distinction » et de « l'homogénéité ».



Pour une économie d'économie sociale et solidaire sur le Pays de l'Entre-deux-Mers de Bretagne

**(26'33)** Quand on imagine une culture, chaque individu dans la culture ne doit pas nécessairement être hyper ressemblant à son voisin. L'importance de l'hétérogénéité d'une variété, a une implication dans sa faculté à s'adapter à différentes conditions climatiques, de sol, ... quelque part en introduisant ces trois notions on commence à éliminer toutes les anciennes variétés qui étaient cultivées depuis plusieurs générations. Jusque dans les années 50, chaque milieu avait ses variétés, ses caractéristiques mais adaptée à un sol, à un climat,... Par la définition de ces notions de critères on a provoqué la disparition de ces variétés.

Au lieu que ce soit la variété qui s'adapte au sol, on est dans une logique inverse, la variété est universelle quel que soit le sol ou elle est plantée : idéologie de la stabilité, car on décide qu'à un moment donné on a trouvé le produit idéal et on arrête l'évolution. On n'imagine plus que la nature puisse elle-même évoluer même si accompagnée par l'être humain qui fait une sélection comme ça a toujours été le cas depuis la nuit des temps, la remise en cause portée par ces logiques-là est fondamentale, c'est-à-dire que l'on pense que les choses s'arrêtent et a une incidence sur la commercialisation car elles sont stériles et empêche la continuation d'une année sur l'autre donc c'est créer une aliénation d'un paysan envers les entreprises semencières.

Il y a eu un retournement, on adapte les conditions aux variétés que l'on crée. Aujourd'hui on prend une tomate de variété hybride, elle doit être la même, qu'elle soit cultivée à Augan ou à Strasbourg ou encore n'importe où. On doit retrouver les caractères qui correspondent à cette variété. On a déconnecté le légume du paysan, des consommateurs, et de son milieu, on adapte la nature à la variété créée, par des pesticides, insecticides, ... principe de l'agriculture industrielle.

Ca induit des enjeux sur la question de l'eau car sur les variétés anciennes acclimatées aux zones sud de la France, la question de l'arrosage était presque oublié. Aujourd'hui on doit multiplier l'irrigation... donc cela met en cause pas simplement le secteur semencier, ni l'activité agricole mais plus largement l'environnement et les ressources naturelles.

On ne conçoit plus aujourd'hui, que le maïs puisse avoir un rendement moins intense que celui que l'on connaît. L'exemple du maïs car il a un grand besoin en irrigation. Les anciennes variétés se sont toujours débrouillées avec les besoins d'irrigation simple de l'eau qui tombe du ciel. Mais comme on veut atteindre des rendements plus élevés, cela nécessite de compenser par l'irrigation....

Cette modification du rapport à la nature qui a été provoquée par l'évolution de législation sur les variétés.

### Vidéo graine del pais

**>(32'43) Une autre dimension intervient : La dépendance aux intrants,** et a une artificialisation de la relation aux milieux, elle est progressivement en croissance. A chaque génération il faut augmenter les apports pour conserver les rendements, donc on se retrouve avec des pratiques qui sont néfastes pour l'environnement mais rentable pour l'industrie qui produit les intrants. Un des grands semenciers, c'est Monsanto, et on en a entendu parler pour d'autres produits que les semences. ... On est en face de multinationales qui comme Total va travailler sur l'extraction pétrolière et sa transformation mais travail aussi sur la compensation des effets néfastes de la pollution... secteurs dominés par des puissances capitalistiques, et qui essaient de noyauter cette logique au profit de l'alimentation de son marché.

>34'18 c'est particulièrement efficace en France, car une législation européenne s'impose aux pays membres, chaque pays retranscrit dans son droit cette directive européenne. La France et les Pays bas, ont poussé au maximum la contrainte sur le sujet de la semence. Aujourd'hui en France, on



bénéficie d'un organisme qui se nomme Groupement National Interprofessionnel de la Semence (GNIS), une forme de syndicat des entreprises semencières, financé par elle, chargé de faire appliquer la loi sur les semences. « Comme si on demandait aux dealers de faire appliquer la loi sur les drogues ».

Pour commercialiser une semence il faut être adhérent au GNIS et soumis aux contrôles qui vont avec l'adhésion. Cet organisme est donc à la fois juge et partie. Aujourd'hui le cas de Graine Del Pais commercialise des semences qui ne sont pas dans le catalogue et donc se retrouve avec la contrainte d'amendes pour commercialiser semences anciennes. Il existe beaucoup de variétés locales qui ne sont inscrites dans aucun catalogue...

>(37'00) Pourquoi on ne les inscrit pas ?

Raison économique, car il faut payer environ 18000 euros pour la liste standard. C'est démesurer pour 20 ans d'inscription.

Celles non inscrites sont d'anciennes variétés, mais elles ne passent pas les trois critères qui sont imposés pour inscrire ces variétés au catalogue. Elles ne vont pas passer l'étape de homogénéité. C'est une faiblesse au regard du GNIS mais c'est aussi une force, mais bloque pour le catalogue. Donc même si on veut les inscrire, elles ne rentreront pas dans ce catalogue. Car elles sont hétérogènes. L'hétérogénéité, permet l'adaptabilité à différents terroirs, climats, sans besoins de béquille chimique, et donnera une production.

Aujourd'hui, le combat est de faire évoluer cette législation pour permettre la commercialisation de ces anciennes variétés.

**(39'38)** Une capacité d'adaptation par rapport au milieu c'est un avantage, et à l'inverse on utilise le même argument en le retournant, sur la logique des OGM et du clonage, car on valorise cette logique en disant qu'elle peut s'adapter à tous les milieux pour pouvoir lutter contre les problèmes alimentaires du tiers monde par exemple ... **Avec un même argument on a deux conclusions inverses...**

### Vidéo tomates

(40'50) Ce qui marque aussi, c'est dans le film sur les tomates hybrides et de populations, la comparaison des valeurs nutritives des produits. On est confronté à une forme d'aveuglement, et on se demande comment on peut agir la dessus ?

>On fait de la résistance. A titre personnel, il fait de la multiplication sous contrat de semences. Mais les entreprises pour qui il produit sont contraintes de répondre à ces critères-là.

On prend un risque vis à vis de la loi. Le pied de nez à faire aux entreprises semencières. Car ils n'ont pas inventé la tomate, ils vont chercher dans le patrimoine génétique des anciennes variétés pour faire les hybrides. Tous les caractères ne peuvent entrer dans le même végétal. Une qualité esthétique au détriment des valeurs nutritives et du goût,...

>Comment on peut maintenir la vie par la nourriture avec une agriculture basée sur la mort, les pesticides ? ... Repose la question de la façon dont on cultive et des variétés que l'on cultive dans nos jardins.

>(44'50) Il y a-t-il une évolution auprès des citoyens sur ce genre d'enjeux ?



Dur à dire car étant dedans, il rencontre des gens qui s'intéressent. Avec le temps y a des choses qui change, ça se vulgarise. Beaucoup de gens ont entendu parler du procès entre Bomo (entreprise semencière conventionnelle, en Meurthe et Moselle) et Kokopellie (association de production et commercialisation de semences, comme Semailles). Procès pour vente de variétés illégales, donc entorse à la concurrence. Ça a permis de médiatiser, la question. Et aujourd'hui les gens connaissent le problème par le procès. Mais reste ça un combat quotidien. Car les 5 grosses entreprises mondiales, font à elles seules 80% du marché des semences dans le monde.

Aujourd'hui on vend des OGM, mais ils ne révèlent ses qualités d'OGM que si on y met le produit qui permet aux caractères particuliers et la variété transgénique de se révéler. Donc ça montre jusqu'à quel point c'est vicieux.

Ces gens ont conscience que, si on maîtrise la semence on maîtrise l'alimentation et la population. Comme pendant les émeutes d'Haïti de la faim avec la hausse du cout du blé et la population s'est rebellée.

Un autre problème, l'hyper spécialisation du système : semenciers, producteurs de plants, les maraichers, transformateurs, commerçants...aujourd'hui ça les arrange que tout soit très séparer car moins on a de monde à gérer c'est plus facile.

Il y a un siècle les paysans faisait leurs propres semences. Tout séparer permet de maîtriser chaque étape, filières. C'est important aujourd'hui de se ré approprier ces étapes pour devenir autonome. L'autonomie nui à l'économie, à une certaine économie. L'économie de marché....

(50'40) le traité Trans atlantique, questions traitées très importantes, et pour pouvoir consulter les projets il faut une demande officielle, et en tant que citoyen on y a pas accès. On n'est pas en capacité de participer au débat. Montre à quel point les enjeux sont dominants qui évacuent la dimension politique.

Avant de passer au débat, on est un peu schizophrène, car on est en train de constituer le conservatoire régionale de ressource génétique, pour conserver les variétés anciennes. Pourquoi d'un coter on suit de manière aveugle ces logiques comme celles que vient d'exprimer Marc, et d'un autre coter, avoir des espaces sur lesquels on conserve la mémoire de quelque chose qui a exister. Comment on arrive à faire vivre ensemble ces deux dimensions.

Y a aussi par exemple des variétés anciennes qui en sont ressorti, lien particulier entre Semailles et ce centre de ressource. Mais un autre truc se passe dans le cercle polaire, ou l'on stock toute des variétés de la planète entière. Les gouvernements et entreprises semencières qui mènent la barque. On stock ces variété dans congélo. « Dormez bien citoyens on s'occupe de tout », petit à petit on fait évoluer les législations des pays pour extraire les anciennes variétés du catalogue et du marché. L'idéal derrière tout ça, nous on garde la ressource génétique et vous vous n'avez plus qu'à acheter celles que nous vous proposons.

Il arrive un moment, ou l'on n'aura plus accès à ces variétés. Depuis la création du catalogue, 80% des variétés potagères ont disparues.

Place au débat ( 56'38)

**>Est-ce que, le problème, c'est pas forcément les entreprises semencières, mais notre manière de consommer ?**

Tout a fait, ça marche dans les deux sens. Le choix de consommation va soutenir les paysans locaux ou pas .... En faisant un choix de consommateur on soutient un modèle agricole. Demande une

*L'économie sociale et solidaire représentée par celles et ceux qui font vivre ses valeurs*



conscience permanente. ESS : idée circuits courts, je sais comment il travaille, roundup ou binette... le paysan ne peut pas le cacher.

Les choix de consommation correspondent aussi à des représentations de l'économie et du monde, quand on fait ses courses dans les grandes surfaces, on s'inscrit à une forme d'économie. Certains choix dépassent même la question du produit que l'on achète.

La semence comme l'argent, une semence en terre donne un produit, l'argent en fonction de ou je le mets va soutenir un type de projet plus qu'un autre.

### **>Dans le catalogue, reste-t-il variétés anciennes ? Distinction entre variété ancienne et bio ? Comment on en est arrivé à avoir oublié le goût des choses ?**

Dans le catalogue il y a de moins en moins de variétés anciennes, celles qui restent sont celles fortement demandées... comme la carotte nantaise, elle est très répandue. Elle a 10 ou 200 ans, comme dit dans le reportage 90% des variétés inscrites de tomates sont hybrides... c'est dérisoire ! ça dépend des légumes... mais globalement, il n'en reste plus beaucoup.

Bio non bio, dans mon discours j'ai assimilé les deux, car je pense que ça relève de la même démarche : cultiver anciennes variétés pour maintenir un patrimoine, le faire en respectant l'environnement ou je cultive mes semences, et les gens que je vais nourrir avec. Naturellement j'ai parlé de culture bio, mais on peut faire des variétés anciennes en non bio... c'est pas incompatible. Après spontanément ça provient de la même démarche : ancienne variété et culture bio, sont les mêmes démarches, ou la logique est de maintenir la vie, et la maintenir avec des « cides » ça lui paraît contradictoire.

Le goût, je ne sais pas où on a gaffé. Les recettes de cuisine s'appauvrissent aussi, on a plus le temps de mettre en œuvre les choses, standardisation et appauvrissement généraliser. D'ordre culturel.

Le regard que l'on porte sur ces enjeux, que l'on distingue sont toujours intimement liés.

Enjeux de manipulation du vivant, on essaie de manipuler des variétés de fraise au Québec pour être produite jusque dans le cercle polaire, on leur injecte des gènes de poissons de l'Arctique...

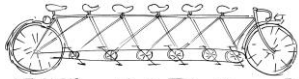
La montée de l'urbanisation à repousser les paysans déconnecter le consommateur de celui qui le nourrit. Par défaut, il a eu une expectation qui s'est produite.

La Biodynamie, exemple d'une méthode agricole qui prend en compte le vivant jusqu'aux influences terrestres, solaires, lunaires, née en 1924, elle venait de sollicitations de paysans suite à la perte de goût de leurs pommes de terres, ça remonte à l'industrialisation ...

### **>(1'13'12) Comment sont fabriqués les hybrides ?**

Pour faire un hybride F1, on va prendre l'exemple des tomates. On prend deux lignées, une mère et un père, on les cultive indépendamment l'une de l'autre, et sur plusieurs générations on extrait de la culture de la lignée père et mère, tous les individus qui présentent un caractère qui ne correspond pas à la variété qu'on souhaite multiplier. On les multiplie de façon hyper consanguine sur plusieurs générations, pour n'avoir au niveau génétique que des individus dont les paires de chromosomes sont identiques. On évite le risque qu'il y ait un chromosome dominant qui couvre un chromosome récessif. Deux lignées, père et mère avec que des chromosomes identiques. Il y a A et B, AA, AA, AA, AA, BB, BB, BB, BB. Les deux lignées sont épurées mais elles se dégénèrent. Donc je les croise entre

*L'économie sociale et solidaire représentée par celles et ceux qui font vivre ses valeurs*



**ESS'entiel Ploërmel**  
Pour une économie d'économie sociale et solidaire sur le Pays de l'Entre-deux-Mers de Bretagne

elles. AB, AB, AB, AB,... C'est l'hybride F1, tous les caractères que je voulais qui s'expriment, sont présents.

A la fécondation suivante tout va se re-mélanger, la deuxième génération se re-mélange donc on re-brasse les chromosomes. Donc F2 ne prend pas les mêmes caractères. Donc obligation de racheter les semences d'une année à l'autre.

### **>Combien de générations, pour obtenir AA, AB ?**

7 à 8 générations pour éliminer tous les caractères réducteurs.. Sauf pour entreprises semencières... qui font des cycles très courts avec du hors sol, et de la lumière artificielle...

Ce cycle est stable, quand on crée une variété population, une carotte violette a cœur jaune, c'est pareil.

La création de variété demande beaucoup de temps, de l'observation, savoir ce que l'on désire... Une carotte il faut 14 ans pour arriver à cette nouvelle variété, car elles sont bi annuelles.

La nature elle-même est très résistante car à la deuxième génération, elle recommence à créer du désordre. On est vraiment fou de vouloir maîtriser une logique du désordre. On s'oppose à la nature, maintenir la lutte du vivant là où on veut mettre de l'ordre, certaines variétés de semences ne supportent pas la contrainte, la nature a encore son mot à dire....